

PROCES VERBAL DU CONSEIL DE LA FACULTE DES ARTS DU 28/03/13

Présents :

Collège A :

Présents : Xavier Hascher (procuration à M. Schneider), Jean-Marc Lachaud (procuration à C. Damour), Pierre Litzler, Pierre Michel, Daniel Payot (procuration à P. Litzler), Germain Roesz (procuration à K. Gattinger)

Collège B :

Présents : Janig Begoc, Christophe Damour, Katrin Gattinger, Carola Hertel, Mathieu Schneider (procuration à Carola Hertel), Armelle Talbot

Collège du personnel IATOSS :

Présentes : Ishrat Ahmad, Maud Froeliger

Collège des usagers étudiants :

Présents : Pierre Aarnink, Clément Drouard, Emmanuel Jory (procuration à Fabrice Sérapion), Wilfried Saint-Marc, Fabrice Sérapion

Collège des personnalités extérieures :

Présents : Didier Coirint (excusé), ChrysteLe Guillembert, Nathalie Rolling (excusée), Glenn Handley

Membres invités :

Présents :

Nathalie Grout, Amandine Gulberti, Sophie Marest, Geneviève Jolly

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal du 29/11/12
- Nomination recrutement PAST
- Adoption des maquettes
- Point financier
- Divers

1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'UFR du 29 novembre 2012

Le directeur de l'UFR ARTS salue l'ensemble des conseillers et les remercie pour leur présence. Il présente également les trois nouveaux membres à savoir Glenn Handley, Janig Begoc et Daniel Payot.

Pierre Litzler soumet ensuite au vote des conseillers l'approbation du procès-verbal du Conseil de faculté du 29 novembre 2012. Armelle Talbot souhaite que soit ajouté à ce dernier le fait que la convention avec le TNS a déjà été présentée au CEVU et au CA en 2009. Pierre Litzler ajoute que le conseil d'ufr de l'époque avait donné un accord de principe mais n'avait jamais adopté la convention rédigée.

Finalement, on note 4 abstentions. Le procès-verbal du 29 novembre 2012 est donc adopté à la majorité.

2. Nomination recrutement PAST

Afin de pourvoir les postes occupés précédemment par Vivien Philizot et Maurizio Pagotto, un processus de recrutement a été mené. Ces postes sont remis à la publication tous les trois ans. Deux profils ont donc été publiés (design graphique et design de l'espace). Il s'agit de deux postes à mi-temps destinés à des professionnels reconnus dans leur domaine de compétences.

Pour le premier poste (design graphique), 4 personnes se sont présentées. Deux d'entre elles n'étaient pas éligibles. Après délibération, le comité d'experts scientifiques a retenu la candidature de V. Philizot à l'unanimité.

Le deuxième poste compte 8 candidatures dont 2 non éligibles. Emmanuelle Rombach a ainsi été classée première par le comité.

Ces personnes seront en poste pour 3 ans. Le conseil de faculté doit maintenant voter afin d'approuver le choix du comité d'experts. Ses deux décisions sont alors adoptées à l'unanimité et transmises au conseil scientifique.

3. Adoption des maquettes

Le retour des maquettes doit se faire en mai pour le CEVU. Les DU doivent quant à eux être adoptés pour le 6 avril.

La parole est ensuite donnée à Sophie Marest qui va expliquer aux conseillers les nouvelles maquettes du CFMI. Pour se faire, elle commence par une rapide introduction sur le rôle du CFMI et de ses missions. Elle souligne qu'un tiers de la formation se passe sur le terrain et qu'une attention particulière est accordée aux stages en école de musique. Cette formation est prévue pour 20 étudiants par promotion et s'avère être extrêmement personnalisée.

Les maquettes du CFMI sont adoptées à l'unanimité par le conseil de faculté, ainsi que leurs modalités d'examens.

Les directeurs des départements arts visuels, arts du spectacle et musique interviennent ensuite chacun à leur tour afin de mettre en lumière leurs nouvelles maquettes pour la rentrée 2013.

12h30 départ de Glenn Handley et de Pierre Michel.

4. Point financier

Pierre Litzler commente le tableau établi par la responsable administrative concernant les heures HETD. Il explique aux conseillers qu'ils vont devoir tous deux, aidés par les responsables de département, négocier rapidement une dotation avec la présidence. Le directeur de la faculté souhaite que l'on reparte sur la même base que celle attribuée l'an dernier. Il faudra donc respecter l'équilibre entre les différents départements.

Germain Roesz insiste sur le fait que la faculté des arts est « sous-dotée » en terme d'encadrement par rapport à l'effectif important d'étudiants accueillis. En maths- info, on compte par exemple un professeur pour 15 étudiants alors qu'au sein de la faculté des arts la tendance serait plutôt à 1 professeur pour 200 étudiants.

5. Divers

Un représentant du collègue étudiant s'interroge sur le fonctionnement du contrôle continu pour les étudiants salariés comme il n'existe plus de rattrapage.

Un cadrage par le CEVU est prévu le 8 avril, il fera l'objet d'un prochain conseil.

La séance est levée à 13H.

Le Directeur de la faculté des Arts

Pierre Litzler

